

Origine et morphologie

Originare d'Asie, la renouée du Japon a été introduite en Europe au début du XIX^{ème} siècle pour ses qualités esthétiques. Malheureusement, elle s'est vite échappée des jardins. Dotée d'une forte capacité d'adaptation, y compris dans les milieux difficiles, elle a d'abord gagné des espaces en friche, puis colonisé les bords de routes et les berges des cours d'eau. Elle constitue aujourd'hui dans le monde entier une menace pour la biodiversité.

On peut facilement reconnaître la renouée du Japon avec :

- ✓ ses grandes tiges creuses, vertes ponctuées de rouge, hautes de 3 à 5 mètres,
- ✓ ses larges feuilles d'un vert franc et ses tiges creuses,
- ✓ ses grappes de petites fleurs blanches à jaune pâle en été.

Le nom de « renouée du Japon » regroupe en réalité plusieurs espèces, dont trois particulièrement présentes en Rhône-Alpes :



Renouée de Sakhaline
(feuille longue de 20 à 40 cm, en forme de fer de lance)
Reynoutria sachalinensis



Renouée du Japon
(feuille ronde de 15 à 20 cm, avec une base plate)
Reynoutria japonica



Renouée de Bohême
(feuille ronde de 20 à 25 cm, en forme de coeur)
Reynoutria x bohemica



Impacts directs

Dans la grande compétition naturelle pour la conquête de nouveaux terrains, la renouée du Japon possède une bonne longueur d'avance sur ses concurrents végétaux :

- ✓ développement rapide dès le début du printemps grâce aux réserves exceptionnelles de ses rhizomes,
- ✓ peu de lumière sous son feuillage dense,
- ✓ émission de substances toxiques dans le sol,
- ✓ système racinaire très étendu, ce qui lui permet de traverser des obstacles comme une route par exemple,
- ✓ dispersion grâce au grand nombre de bourgeons présents sur ses rhizomes.

Ces « tactiques » particulièrement efficaces ont des conséquences lourdes pour notre environnement.

En premier lieu, la renouée du Japon élimine toute concurrence végétale et prive ainsi la faune locale de son habitat naturel.

Par ailleurs, très présente en bordure de cours d'eau, elle accélère l'érosion des berges.

Enfin, elle uniformise les paysages, entraîne des problèmes de visibilité et empêche toute activité humaine dans les milieux qu'elle colonise (promenade, baignade, pêche, etc.).



Modes de dissémination

Homme (travaux d'aménagements, entretien routier...) et eau (crues...) pour les fragments de tiges et de rhizomes





Surveiller et adopter une gestion régulière !

Il est indispensable de maintenir une action régulière pour éviter la propagation de la renouée, d'autant que l'éradication totale est souvent impossible ou très lourde à mener et très coûteuse.

Plusieurs démarches contre cette colonisation

Les méthodes les plus efficaces restent la prévention et la vigilance : il faut protéger les secteurs qui n'ont pas encore été colonisés.

➤ Secteurs non colonisés

Ouvrir l'oeil

À l'état de jeune pousse, la renouée n'est pas toujours facile à identifier, surtout au milieu d'autres plantes. Pourtant il est essentiel de la repérer le plus tôt possible. Elle se développe très vite et au-delà d'un certain stade de colonisation, il deviendra quasiment impossible d'en venir à bout.

Occuper le terrain

La renouée du Japon colonise d'abord les terrains à nu et les milieux perturbés (chantiers de construction ou friches par exemple). Pour la concurrencer, il faut que la végétation soit dense et vigoureuse. Alors, dans vos jardins, choisissez des espèces adaptées aux conditions locales (sol, climat, etc.).

Éviter le "colportage"

La renouée colonise les milieux avec une vitalité redoutable : un centimètre de rhizome suffit ! La priorité, c'est donc d'éviter de la disperser, même accidentellement. Par exemple, en sortant d'une zone contaminée, inspectez bien le matériel, les roues des véhicules : un morceau de renouée peut s'y cacher...

➤ Secteurs colonisés : petites surfaces

Faucher régulièrement

Pour éviter l'expansion de la renouée, on peut la couper manuellement ou la faucher à la débroussailluse régulièrement, de mi-avril à mi-octobre. Les déchets de coupe doivent être séchés sur place ou sur une surface imperméable et éloignés des bordures de cours d'eau. Le pâturage est également possible en début de végétation. Ces actions nécessitent d'être répétées pendant plusieurs années.

Bon à savoir

Ne compostez pas les déchets verts issus d'actions de gestion de renouées asiatiques, au risque de la propager. De nombreuses déchèteries n'acceptent pas les déchets de renouées. Aussi, le Département réalise une étude sur le compostage industriel afin de savoir si cette plante peut être acceptée en déchèterie.

➤ Secteurs colonisés : grandes surfaces

Évaluer les enjeux et les impacts

Lorsque la colonisation a gagné des espaces relativement étendus, les méthodes évoquées plus haut peuvent vite devenir lourdes à mettre en œuvre. En dressant un état des lieux détaillé (sensibilité des milieux environnants, risques de propagation, etc.), vous pourrez ajuster l'ampleur de vos actions en fonction de leur utilité.

Surveiller et contenir l'expansion

Parfois, si l'envahissement est trop dense et/ou la surface à couvrir trop étendue, il n'y a plus de possibilité d'élimination du massif de renouées lui-même. Dans ce cas, l'enjeu principal est de contenir la colonisation par la fauche des plants de renouée en limites de massifs.

Les actions menées par le Département

Veille : suivi du cadre législatif, connaissance des pratiques

Sensibilisation : réunions d'information

Gestion : entretien et surveillance du réseau routier sur 3 200 km

Formation et assistance technique : en interne et auprès des collectivités

Contact : environnement@savoie.fr